

LE REPUBLICAIN

DES CÉVENNES

JOURNAL DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIAL & D'ANNONCES

Paraissant le Samedi, à Midi

Abonnements

Largentière. 5 fr.
Ardèche et Départements limitrophes. 6 —
Autres Départements. 6 50

Les Abonnements ne sont délivrés que pour un An et se payent d'avance.

TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DOIT ÊTRE
ADRESSÉ AU N° 1 DU JOURNAL.

Et tout ce qui concerne les Abonnements et
les Annonces à M. J. DELHORME,
imprimeur à Largentière.

Annonces

Annonces Judiciaires, Administratives
et Commerciales. 25 c.
Réclames. 30 c.

Les Annonces et Réclames paraissant dans plusieurs numéros
seront traitées à des prix très réduits.

Largentière, 27 Septembre 1890.

DÉSASTRES

Le département de l'Ardèche vient d'être cruellement éprouvé. Le fléau terrible qui a jeté la terreur, la désolation et trop souvent la ruine parmi nos laborieuses populations, semble s'être acharné tout particulièrement sur l'arrondissement de Largentière déjà si éprouvé. Les dégâts et les sinistres constatés jusqu'à ce jour sont épouvantables ; mais l'on frémit encore à la pensée que les nouvelles de la montagne ne sont pas encore toutes arrivées, par suite de la difficulté des communications.

De mémoire d'hommes, de pareils désastres ne s'étaient pas abattus sur notre région ; les victimes déjà connues sont nombreuses et les suites matérielles, irréparables par endroits, causeront pour longtemps une gêne considérable sur tous les points où le fléau a sévi.

A ceux qu'il a si impitoyablement frappés, nous disons : courage et résignation !

A ceux qu'il a épargnés, nous demandons de mettre aujourd'hui en pratique les principes de fraternité et de solidarité que nous avons exposés si souvent dans cette modeste feuille.

Leur obole, si faible qu'elle soit, viendra se joindre aux secours que le Gouvernement accordera aussi largement que possible pour venir en aide aux malheureuses victimes de l'inondation.

M. le Sous-Préfet de Largentière nous fait connaître qu'il s'inscrit pour la somme de 100 francs à la tête de la liste de souscription que nous ouvrons à cet effet, dans nos bureaux et que nous publierons dans le *Republicain des Cévennes*.

X...

ANNIVERSAIRE

Il y a un an aujourd'hui que la France, pour la sixième fois depuis l'avènement de la République, était consultée dans des élections générales. Le vingt-deux septembre et le 6 octobre, elle répondit qu'elle voulait garder la République. 366 députés sur 580 représentaient sa volon-

té dans la Chambre nouvelle. On avait évité à ce pays la honte de la dictature, un coup d'Etat et la guerre civile.

Ce fut, pour beaucoup de gens, une déception cruelle. Sans doute, parmi les vaincus et les déçus, il y avait beaucoup de révolutionnaires de profession, de pauvres diables de camelots, des anarchistes, d'anciens membres de la Commune, toute une clientèle pour laquelle un bouleversement social est une affaire pleine de promesses.

Mais ce qui caractérisait cette lutte, ce qui lui donnait un intérêt poignant, c'est que les révolutionnaires de principe et de métier marchaient cette fois avec des alliés d'une espèce nouvelle. Ducs, marquis, grands seigneurs, grandes dames couraient allègrement avec eux à l'assaut de la République. Pour leur donner du cœur à l'ouvrage, ils leur fournissaient de l'argent. Et, là-bas, de la rive anglaise, le prétendant orléaniste invoquait Dieu, le bon chrétien, pour le succès de l'entreprise : « Dieu, leur disait-il, remet en vos mains les destinées de la patrie ».

Elles étaient en bonnes mains et biens propres, les destinées de la patrie.

La bataille des élections générales de 1889 présentait une autre particularité nouvelle : c'était la défection d'un grand nombre de républicains qui, vingt ans après Sedan, avaient imaginé de replacer la France sous la botte d'un soldat. Dans les luttes que la République avait dû soutenir contre d'irréconciliables ennemis, les républicains jusqu'alors avaient serré les rangs, oublié leurs divisions, fait face ensemble à l'adversaire commun, Paris n'avait jamais cessé de combattre au premier rang et de donner l'exemple.

Les temps étaient changés. Paris avait offert, le 27 janvier 1889, le spectacle troublant d'une défaillance inexplicable.

Que fera-t-il le 22 septembre ?

Enfin, sujet de douleur profonde et d'anxiété pour les patriotes, quel était le chef dont la bannière avait rallié les grands seigneurs, le clergé, des républicains dévoyés et la tourbe des éternels mécontents de tous les régimes. C'était un soldat rebelle, un général sans cervelle et sans conscience, le premier depuis vingt ans, qui eût osé rêver de faire servir à la satisfaction de ses appétits et de ses convoitises cette armée pour laquelle la France avait fait sans compter les plus coûteux sacrifices, cette armée qu'elle avait vu se reconstituer après les désastres pour les batailles de l'avenir et qu'un misérable espérait souiller du sang de la guerre civile !

Ce misérable, il est vrai s'était hâté

de fuir à la première menace de danger pour sa personne. Il avait eu peur de comparaître devant un conseil de guerre. Et cet homme se concertait en Angleterre avec le comte de Paris sur les moyens de s'emparer de la France et de la mettre en coupe réglée avec la bande de faméliques qu'il entretenait avec l'argent royaliste. Et quand le comte de Paris criait : « Tue ! » M. Boulanger répondait : « Assomme ! » Et c'était des deux côtés, le même déchaînement d'insultes aux républicains, la même averse d'outrages, de mensonges, de calomnies pour salir ceux qui se dressaient contre l'association malhonnête dont les boudoirs, les sacristies et parfois hélas ! l'atelier se faisaient l'écho.

Le gouvernement républicain ne se laissa pas troubler sous l'avalanche des injures et devant les basses intrigues de la coalition. La France vit, comme dans un éclair de patriotisme et de fierté, ce que voulaient faire d'elle les conspirateurs. Le 22 septembre elle abattit la coalition : le 6 octobre elle lui donna le coup de grâce. Il lui restait plus après la victoire, qu'à pénétrer jusqu'au fond dans l'infamie de ceux qui avaient voulu la faire descendre au niveau de ces républiques espagnoles où le pouvoir est au plus audacieux ou au plus scélérat.

La lumière est faite. Prétendants grands seigneurs, purs républicains enrôlés aux gages d'un soldat entretenu sont apparus tels qu'ils étaient tels qu'ils sont restés. Ce sont les révélations de leurs amis et complices, ce sont leurs propres aveux qui ont édifié la France sur l'ignominie de l'entreprise dont le suffrage universel, en sa loyauté, a fait bonne justice.

CHRONIQUE LOCALE

ET DÉPARTEMENTALE

ORAGES & INONDATIONS

Les Secours aux Sinistrés

Paris, 24 septembre.

Le président du Conseil s'est occupé des secours à envoyer d'urgence aux victimes des inondations qui sévissent dans le midi de la France.

Le conseil de cabinet, qui sera tenu demain matin, examinera s'il ne doit pas demander, en l'absence des Chambres, au Conseil d'Etat, les crédits suffisants pour faire face aux premiers secours.

Le ministre des travaux publics vient d'envoyer dans les régions atteintes par l'inondation deux inspecteurs généraux des ponts et chaussées, MM. Arnoux et Boule, chargés de prendre les dispositions qu'ils jugeraient nécessaires pour en atténuer les ravages dans la mesure du possible.

Un correspondant parisien du *Lyon* lui écrit :

Désirant avoir quelques renseignements complémentaires sur les mesures que prendra le gouvernement relativement aux inondations du Midi, je me suis rendu, dans l'après-midi, au ministère des travaux publics.

— Vous savez déjà, me dit-on, que deux inspecteurs sont partis et qu'un premier secours a été envoyé ; demain, une décision sera prise en conseil de cabinet.

M. Yves Guyot se présentera devant ses collègues avec un rapport très précis sur la situation actuelle et demandera, d'accord avec son collègue de l'intérieur, l'ouverture de crédits pour les sinistrés.

— Pourriez-vous me dire si M. Yves-Guyot se rendra dans le midi ?

— Je le crois, m'est-il répondu, mais vous savez que le ministre ne peut pas s'absenter sans au préalable avoir soumis le cas à ses collègues ; je pense que demain, après la communication des nouvelles parvenues au ministère sur les désastres et les dégâts nombreux, M. Guyot aura l'assentiment de ses collègues et quittera aussitôt Paris pour se rendre dans les régions dévastées.

— Savez-vous en quel endroit se trouvent en ce moment les inspecteurs, MM. Boule et Arnoux ?

— Nous ne savons pas, me dit-on, l'endroit précis ; nous savons qu'ils ont quitté Paris en se dirigeant sur l'Ardèche où ils doivent rencontrer les ingénieurs des ponts et chaussées avec lesquels ils font une enquête.

Aucune dépêche n'est arrivée au ministère depuis leur départ ; aussi nous ignorons la ville où ils se trouvent.

Après l'Ardèche, ils inspecteront le Vaucluse, le Gard et l'Hérault.

Je me suis, en outre, renseigné aux ministères des travaux publics et de l'intérieur pour savoir quel département était le plus atteint ; d'après les informations officielles, il résulte que Vaucluse serait plus sérieusement atteint ; puis viendraient l'Ardèche, le Gard et l'Hérault,

Le ministre de l'intérieur a fait demander aux préfets des régions dévastées par les orages et les inondations des renseignements complets sur l'importance des pertes subies par les viticulteurs et les agriculteurs. Ces renseignements serviront de base à l'élaboration d'un projet que M. Constans soumettra aux Chambres dès l'ouverture de la session ; ce projet portera ouverture de crédits destinés à venir en aide aux victimes des orages et des inondations.

LES

INONDATIONS

DANS

L'ARRONDISSEMENT DE LARGENTIÈRE

Largentière. — La Ligne a cru rapidement dans la nuit du 21 au 22, mais il n'y a pas eu d'accidents à déplorer.

Chauzon. — Vingt hectares de la plaine de Boudenas ont été emportés par les eaux. Le cadavre d'une femme inconnue âgée de 50 ans environ a été arrêté sur la rive gauche de l'Ardèche.

che. La foudre a causé des dégâts sérieux aux maisons des sieurs Meysonnier Marcellin, et de la veuve Ranchin Eugénie.

23 septembre.

Valgorge. — *Rivière de Beaume.* — Grâce au sang-froid intelligent de M. Saussac juge de paix et du dévouement de la gendarmerie et du garde-champêtre de l'endroit, des désastres considérables ont pu être évités à Valgorge. M. Saussac, en l'absence de M. le Maire, malade et alité, fit abattre un mur bordant la route qui traverse le village et l'eau qui descendait avec une violence inouïe de la montagne put aller rejoindre le lit de la rivière. Plusieurs maisons furent ainsi sauvées d'une destruction certaine.

A Saint-Martin, hameau voisin, le pont a été emporté, six maisons détruites et trois enfants noyés : leurs corps n'ont pas encore été retrouvés.

A Chastanet, une trombe d'eau venant de la montagne a détruit sept maisons et un moulin, un homme, une femme et un enfant ont péri, le cadavre de l'homme a seul été retrouvé.

De l'autre côté de la rivière, en face Chastanet, à dix mètres de l'auberge de la Marette, la route de Valgorge à Largentière a été emportée par un torrent venant de la montagne.

Un peu plus loin, la Beaume a enlevé complètement le pont de Sarabasche.

De **Valgorge** à l'embranchement de la route des Deux-Aigues, la Beaume a raviné profondément ses bords et emporté tous les aulnes qui la bordaient.

La route des Deux-Aigues a été coupée en plus de dix endroits ; des rochers énormes l'encombrent ; le pont du Gua a été en partie détruit, il ne reste que la voûte qui a résisté. Un vieux moulin fort ancien a été emporté.

Aux Deux-Aigues le pont de Molines a été détruit entièrement.

De l'embranchement de la route des Deux-Aigues avec celle de Valgorge jusqu'à Salindres, la route est profondément ravinée à plusieurs endroits et des fouilles profondes apparaissent au voisinage des différents ponts. La maison de M. Déroudilhe, maire de Rocles a été en grande partie emportée avec tout le mobilier ; l'argent, déposé dans un tiroir du bureau, a pu être enlevé par son cousin, quelques secondes avant l'écroulement de la maison.

Laboule. — Une partie des propriétés ont été complètement détruites par les pluies, les barrages ainsi que les digues sont emportés par les torrents.

La population est dans la plus grande inquiétude.

Joyeuse, 23 septembre.

La rivière de Beaume est montée dans des proportions inusitées, charriant des arbres, meubles, bestiaux ; le pont est en partie détruit, la voûte seule a résisté. La chaussée qui le reliait à Valgorge a été emportée. Toutes les vignes de Joyeuse, Rosières, Ribeyre-Bouschet, Arles-Blanc, Chandolas, prêtes à vendanger ont disparu.

Au quartier des Vernades, M. Poudevigne, grand viticulteur, a perdu totalement sa récolte, qui peut être évaluée à 40.000 fr.

De deux jours il n'est arrivé aucun courrier. Le télégraphe ne fonctionne pas, par suite des poteaux arrachés ou renversés. Toutes les communications sont interrompues.

Aujourd'hui, on commence à tra-

verser le pont de Joyeuse à pied.

Il est impossible de décrire tous les ravages.

Rosières. — Lundi il a été retiré de Beaume le cadavre d'un enfant du sexe masculin de 4 à 5 ans environ. Malgré les actives recherches faites par le maire il a été impossible d'établir son individualité. Cet enfant a dû être surpris et entraîné par les eaux dans les environs de Valgorge.

Il a été procédé à son inhumation le lendemain soir à Rosières. M. le Maire, plusieurs fonctionnaires et un certain nombre de personnes de Rosières, Laurac et Lablachère ont tenu à accompagner le cercueil de cette pauvre victime de l'inondation.

A Saint-Alban-sous-Sampz un marin en congé a construit un radeau avec lequel il a sauvé un meunier et sa femme qui étaient sur une partie restant du toit de leur habitation.

Plusieurs maisons ont été emportées. On ne connaît pas le nombre des victimes.

Labeaume. — La crue a envahi les maisons, lundi, vers sept heures du matin ; les habitants ont pu se sauver ; on a arrêté le cadavre d'un enfant qui pourrait être celui d'une des trois victimes de Saint-Martin.

Saint-André-Lachamp. — Dommages considérables aux propriétés et aux récoltes.

Auriolles. — Le pont submersible est emporté.

Burzet. — 23 septembre.

Les pluies violentes de ces quatre derniers jours ont occasionné d'affreux désastres dans la région.

Les communications sont interrompues et nous paraissions condamnés à vivre pendant quelques jours complètement séparés du reste du monde civilisé. Le fil télégraphique est brisé en plusieurs endroits d'ici au Pont-de-Labaume.

La route est coupée sur trois ou quatre points. Deux ponts, sur la rivière de Burzet ont été emportés, un troisième est à moitié détruit.

A **Colombier** petit village distant d'une heure de Burzet, des troupeaux nombreux ont péri.

Sur son parcours la rivière a emporté des prairies des champs, et a causé de grands dommages. Aux alentours de Burzet seulement les dommages s'élèvent au moins à cinquante mille francs. Dans les deux vallées parallèles, les dommages ne sont pas moindres.

A **Montpezat**, deux usines à soie ont été emportées, en même temps qu'un moulin où se trouvaient paraît-il, une femme et un enfant noyés.

Les routes sont ravinées, impraticables.

Dans la troisième vallée celle de l'*Ardèche*, les dommages ont été, s'il est possible, plus importants. Le recul de Thueyts au Pont-de-la-Baume où viennent aboutir les deux vallées est coupé sur plusieurs points, notamment à la hauteur de la station thermale de Neyras à quelques kilomètres de Vals.

C'est une catastrophe réellement épouvantable. Les vallées de *Burzet*, de *Montpezat* et de l'*Ardèche* sont ravagées.

Pareil désastre ne s'était renouvelé depuis 1857, époque de la grande inondation dans le pays. La crue de l'*Ardèche* a été même, dit-on, plus forte qu'en 1857. On eût dit qu'elle roulait au moment de sa crue la plus élevée, aujourd'hui, cinq mille mètres cubes par seconde.

Les désastres sont épouvantables dans cette étroite zone d'une dizaine de lieues d'étendue. On a à regretter

deux victimes. Que sera-ce dans le reste du pays, où depuis quatre jours éclate l'orage et s'abat une pluie d'une violence inouïe.

A ce moment l'orage un instant apaisé reprend et la pluie redouble avec une nouvelle violence.

Thueyts. — Cinq maisons situées au village de Bouis ont été complètement détruites par le torrent de la Farre ; meubles, récoltes et bestiaux ont été emportés ; pas d'accidents de personnes. Plusieurs autres maisons ont été envahies par les eaux du torrent de Laval ; la gendarmerie les avait fait évacuer.

Lasouche. — La maison d'école, le mairie avec les archives ont été emportées. Un jeune homme de 28 ans a disparu.

Huit maisons d'un hameau voisin ont disparu.

Meyras. — La maison, le mobilier et les bestiaux du sieur Duchamp, cultivateur au Pont de Meyras ont été emportés.

Au **Pont-de-Labaume**, le pont métallique est emporté, les fils télégraphiques sont coupés.

La scierie de M. Rieu, maire de Niegles est en partie détruite, une maison emportée avec dix personnes dedans.

Toute la journée et cette nuit encore le temps est resté affreux, les nuages montent chargés, poussés par le vent du Midi très violent : l'inquiétude est toujours très grande, et on ne voit que des gens s'aborder pour se demander des nouvelles.

On a vu passer sous le pont d'Aubenas une voiture attelée de deux chevaux.

On a monté à l'hospice d'Aubenas le cadavre d'une jeune fille de 15 ans, qui s'était arrêtée dans une prairie de la Plaine.

On craint d'en trouver d'autres lorsque l'eau se sera retirée complètement, et l'on croit qu'il y en aura que le courant aura entraînés au loin et que l'on ne retrouvera jamais.

Mayres. — On nous écrit de cette localité, le 21 septembre.

Une inondation qui rappelle celle de 1878, de si triste mémoire vient de se produire. La pluie qui tombe depuis jeudi soir, a progressivement augmenté d'intensité et fini la nuit dernière par devenir torrentielle.

L'*Ardèche* a subi une crue extraordinaire et envahi les propriétés riveraines, entraînant tout ce qu'elle rencontrait sur son passage. Sur plusieurs points l'eau tombait en cascades, ses affluents ont grossi prodigieusement, produisant comme la rivière de nombreux éboulements. Beaucoup d'arbres ont été brisés, beaucoup de murs démolis. Trois barrages faisant mouvoir les usines du chef-lieu ont été entraînés. Les propriétés Comte, Ferrand et Prunaret ont été fort endommagées sur tous leurs bords, d'autres ont subi des dégâts sérieux. Sur tout son parcours la rivière a produit des ravages considérables. Il a été constaté que la plus grande partie de ses eaux provenait du quartier de la Chavade où l'*Ardèche* prend sa source. Ce quartier déboisé depuis peu, complètement nu, n'absorbant aucune partie de l'eau, lui laissait son libre écoulement. Il serait fort à désirer que l'administration forestière en fit sans retard l'acquisition non seulement pour relier entre elles, sans solution de continuité, les forêts de Mazan et de la Grézoise, appartenant à l'Etat mais aussi pour accomplir des travaux de reboisement qui seraient pour les habitants de cette vallée si cruellement éprouvée une précieuse ressource.

ce à l'arrivée de la mauvaise saison.

24 Septembre.

La nature n'a point désarmé. La pluie s'est encore abattue sur nous dans la nuit du dimanche au lundi, en quantité plus considérable que jamais. Le temps a été épouvantable. Tout le monde était sur pied. L'inondation, l'ouragan ont pris des proportions inconnues jusqu'ici, détruisant nos champs, nos prairies, couvrant ceux qui n'avaient pas été emportés d'une couche épaisse de graviers ou de rochers. Tous les fleaux nous accablent. Avec l'inondation nous sommes privés de la récolte de nos champs et de nos prés ; au commencement de septembre, un brouillard intense a frappé dans son germe notre récolte de châtaignes. La ruine et la misère sont notre lot au commencement de l'hiver.

La route nationale est coupée, inaccessible sur plusieurs points de la côte et à nos portes, notamment au ruisseau de Gary sur une largeur de 40 mètres et une profondeur de 6 mètres. Les communications sont interrompues. Tous les jardins longeant la rivière ont été lavés jusqu'au rocher. La maison de Jacques Rey, en amont d'Astet, a été emportée. De mémoire d'homme on n'avait vu pareils désastres ; aussi la consternation est générale.

Vallon, 23 septembre.

Dans la nuit de samedi à dimanche, l'*Ardèche* a grossi jusqu'à une hauteur de 11 mètres à l'étiage ; mais elle s'est retirée bientôt. Malheureusement, le vent du Midi ayant continué à souffler avec impétuosité pendant toute la journée et la nuit de dimanche, lundi matin l'*Ardèche* a grossi à tel point que, depuis 1827, on ne l'avait pas vue aussi forte. Aussi, les dégâts sont incalculables ; des maisons se sont écroulées ; d'autres ont été dévastées complètement. On voyait charrier par l'*Ardèche* des lits, des tonneaux, des poutres, des planches, des ballots de soie, des bœufs, des porcs, etc., sur divers points, on a été obligé d'opérer avec un bateau le sauvetage des personnes qui avaient été cernées par l'eau dans leur maison.

Aujourd'hui, à 4 heures du soir, l'*Ardèche* a baissé un peu mais le vent du Midi souffle toujours. Le courrier est obligé de partir pour Ruoms à cheval par les chemins de montagne, la route étant submergée sur divers points.

23 septembre.

Aujourd'hui, l'*Ardèche* a beaucoup diminué et on peut à peu près se rendre compte des dégâts. Jamais on n'aurait pu s'imaginer qu'ils fussent si importants. La chaussée du pont de Vallon a été emportée sur une longueur de 60 mètres ; la circulation des voitures est interrompue pour plus d'un mois. La route de Vallon à Ruoms a été emportée à 3 endroits différents, au quartier appelé « Sous-Roches ». La maison Chabaud, à Salavas, a été aux deux tiers démolie. La fabrique du Mas-neuf, pour le tissage de la soie et du velours, a été démolie en partie. Les vendanges de la plaine sont totalement couvertes d'alluvion ou de sable ; les pertes sont incalculables. Les arbres sont cassés ou arrachés. Le fil télégraphique est rompu sur divers points et il est impossible d'avoir des nouvelles par ce moyen. On croit que du côté de Largentière et d'Aubenas il y a des personnes noyées, car, au quartier du Pont-d'Arc, on a trouvé le cadavre d'une jeune fille paraissant âgée de 12 ou 14 ans ; on suppose que c'est une

ouvrière de quelque filature de Largentière ou d'Aubenas.

Les Vans. — On nous écrit :

A la suite d'une pluie torrentielle qui a duré deux jours, le Chassezac est sorti de son lit samedi soir et s'est élevé à une hauteur égale à celle qu'il avait atteinte en 1878, et il s'y est maintenu pendant cinq mortelles heures. Lundi matin, la crue a recommencé et s'est encore maintenue à la même attitude pendant cinq autres heures, achevant l'œuvre dévastatrice de la première. C'est un spectacle navrant que celui que présentent les deux rives de la rivière depuis Sainte-Marguerite jusqu'à Casteljau. Partout des champs dévastés des propriétés ravagées jusqu'au rocher mis à nu, les terres, les prés, les vignes et les arbres emportés.

Chambonas. — La commune a été particulièrement dévastée. Le moulin de Billon, le moulin Neuf, le moulin de la Tour semblent se tenir debout par miracle, ce dernier qu'entourait naguère une plaine féconde et luxuriante, se dresse comme un fantôme au milieu d'un désert de sable et de cailloux roulés. La belle plaine du Puech offre le même aspect. Et, d'une extrémité à l'autre de la commune il en est ainsi.

Salleles. — Le moulin de Marc a vu sa digue et son canal enlevés ; c'est la ruine pour le propriétaire qui y avait consacré tout son avoir.

Malarce. — Des glissements formés de sable menacent de couper entièrement le chemin de grande communication.

Thines. — Au village des Amets 4 maisons se sont écroulées sous le poids d'une énorme masse de terre et de rochers, ensevelissant deux enfants sous leurs décombres. Les gendarmes Gaffard et Sourd prévenus s'y sont rendus en toute hâte, bravant mille dangers stimulant les voisins par leurs exhortations et leur exemple. Malheureusement quand on est arrivé aux pauvres petits ils étaient morts.

Lafigère. — Au village de Causse les maisons s'enfoncent dans le sol et ont dû être évacuées. Tous les jardins ont été entraînés dans le ravin.

Sainte-Marguerite-Lafigère. — La maison du sieur Fournier a été emportée. Une trombe descendue de la montagne a tout nettoyé sur son passage, châtaigniers, ponts, prairies, ne laissant que le rocher nu.

Montselgues. — Des bestiaux ont disparu. Entre le Pied de Borne et Villefort plusieurs ponts ont disparu, la circulation ne pourra être rétablie avant plusieurs mois. L'usine construite pour le lavage du minerai de plomb a particulièrement souffert.

A bientôt d'autres détails sur ce cataclysme qui vient de nous éprouver si durement.

UNE ALERTE

Lundi dernier, à la première nouvelle des désastres causés par l'inondation, à Valgorge, M. le sous-préfet de Largentière est parti à cheval afin de s'y rendre. M. le capitaine de gendarmerie Vieille, l'accompagnait. Après bien des traverses, ils arrivèrent à Valgorge à sept heures et demie du soir.

Le lendemain, ils visitèrent les hameaux de Saint-Martin et de Chastanet si cruellement éprouvés ; puis ils repartirent, à neuf heures du matin, et prirent la route de Joyeuse par les deux-Aigues. Ils purent constater les ravages causés par les eaux et après être passés avec peine, aux endroits où la route était presque entièrement coupée ils arrivèrent, à 2 kilomètres environ des Deux-Aigues et durent descendre de cheval, le passage devenant par trop dangereux pour des cavaliers.

M. le Sous-Préfet tenant son cheval à la

bride s'engagea dans l'étroit sentier qui restait et paraissait encore solide, le passage périlleux allait être franchi lorsque le cheval sentant le sol remuer sous lui, se mit à reculer violemment et malgré tous les efforts de M. le Sous-Préfet tomba dans un aqueduc mi-partie en maçonnerie et en rochers aigus de 2 mètres 50 de profondeur.

M. Dindeau qui n'avait pas abandonné les rênes, maintint dans l'immobilité la tête du malheureux cheval qui, en faisant des efforts désespérés et inutiles pour sortir, aurait pu se fracasser le crâne contre le rocher et le capitaine Vieille, remontant à cheval retourna au galop chercher du secours au Gua distant d'environ 3 kilomètres. Huit à dix personnes à la tête desquelles se trouvait M. Déroutille, fils de M. l'adjoint de Rocles, accoururent avec lui et, après des efforts d'audace et d'adresse parvinrent avec des cordes et des arbres coupés à coup de hache, à sortir au bout d'une heure, le pauvre animal que l'on croyait perdu. A peine debout, il se mit à hennir et, malgré les nombreuses meurtrissures et écorchures dont son corps et surtout ses jambes étaient zébrés, il regagna sans boiter le hameau du Gua ; une heure après M. le Sous-Préfet et M. le capitaine Vieille se remettaient en selle, renonçant à passer par les Deux-Aigues, et, à 4 heures et 1/2 ils rentraient à Largentière.

Le lendemain, Bruno, le brave cheval, boitait fort, mais on croit qu'il s'en tirera,

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

Privas, le 24 septembre.

Les nouvelles qui arrivent de tous les points du département sur les désastres causés par les orages sont désolantes. L'arrondissement de Largentière et la partie supérieure de celui de Privas sont particulièrement éprouvés.

Le grand pont de St-Laurent-du-Pape construit au XVII^e siècle par les Etats-Généraux a été emporté.

Les routes sont coupées sur de nombreux points, notamment sur tout le cours de l'Eyrieux jusqu'au Cheylard. La ligne du chemin de fer en construction de Lavoulte au Cheylard est détruite sur plusieurs points.

Tous les matériaux des entrepreneurs ont été emportés.

La route numéro 102 est détruite sur plusieurs kilomètres, La route numéro 104 est coupée en plusieurs endroits.

Aubenas. — 23 septembre :

C'est un désastre sans précédent qui a frappé, hier, les villages riverains de l'Ardèche, et le plus rudement frappé est le faubourg du Pont-d'Aubenas.

Dès cinq heures du matin, l'alarme était donnée et de courageux citoyens y descendirent ; nous devons citer parmi les premiers arrivés : MM. Auguste Volle, représentant de commerce, et Favet, cantonnier-garde-pêche, grâce au courage et au dévouement desquels on n'a pas eu de plus grands malheurs à déplorer. Au dernier moment, lorsque l'eau avait tout envahi, M. Volle, épuisé, se laissait entraîner, lorsqu'il put, en nageant, s'accrocher à l'angle du café Chalot et se sauver par le chemin de Tartary.

Nous devons citer également MM. Chapon, conseiller municipal, Charon qui ont descendu plusieurs personnes ; Escudier, lieutenant des pompiers, toute la compagnie des sapeurs-pompiers et bien d'autres dont nous n'avons pu savoir les noms ; MM. Artige et C^e avaient envoyé leurs voitures pour transporter les malades et les objets arrachés à la fureur des flots.

La crue a dépassé d'un mètre 50 celle de 1857 qui avait causé de grands ravages.

Des hauteurs d'Aubenas, où malgré une pluie torrentielle la population s'était massée sur l'Airette, le spectacle était terrifiant.

Vers six heures et demie, la rivière commençait à entamer le pont et emportait le parapet des premières

arches, puis grossissant toujours, elle déborde en amont, elle balaye digues, murailles, champs, récoltes, et une énorme masse vient battre les maisons. L'eau s'engouffre dans les caves, emplit les magasins, emporte avec un fracas épouvantable les devantures, marchandises, meubles, tout ce qui se trouve sur son passage.

A ce moment l'angoisse saisit les cœurs et il y eut un moment d'indicible émotion parmi les spectateurs de cette scène. Le pont résistant toujours on craignait de voir le faubourg entier s'effondrer et disparaître dans les flots, lorsque vers huit heures, l'eau commença de baisser et de se retirer.

Dans l'église, il y avait deux mètres d'eau. Le curé et quelques paroissiens surpris au milieu de la messe se sont réfugiés sur l'autel et ont attendu pendant deux heures au milieu d'une mortelle inquiétude que l'eau se retire ou les engloutisse.

Dans tout le faubourg du Pont, le spectacle est lamentable : pas un magasin n'a été épargné, quatre maisons sont écroulées.

24 Septembre.

Le spectacle des faubourgs, des villages dévastés et des rives de l'Ardèche est si navrant et si lamentable que la plume est impuissante à le décrire.

A chaque instant les rares personnes qui ont pu franchir les routes au prix des plus grands dangers et qui viennent des localités éprouvées apportent des nouvelles effrayantes.

C'est par millions que se chiffrent les dégâts matériels.

Sur la convocation de M. le maire d'Aubenas, le Conseil municipal s'est réuni hier soir, et on a appelé à assister à la séance les correspondants des journaux représentés à Aubenas, ainsi que plusieurs personnes représentant les sociétés de charité.

Une souscription publique est ouverte, mais les efforts que l'on va tenter ici pourront à peine soulager pour quelques jours, les plus nécessiteux ; il a été décidé que l'on ferait appel au gouvernement, et M. Pradal va partir pour Paris à cet effet ; il sera également adressé un appel à tous les organes de la presse parisienne et lyonnaise afin de provoquer dans la France entière l'organisation de souscriptions et de secours.

On ne peut se faire une idée de la désolation de ces malheureuses familles qui n'ont même pas de quoi se procurer un morceau de pain ; des personnes charitables ont envoyé quelques vivres et des vêtements aux plus pauvres, mais on est épouvanté de constater l'impuissance de la charité locale pour soulager tant de misère.

Avec la continuation du mauvais temps, on est constamment dans l'inquiétude, beaucoup de maisons étant minées, l'on craint qu'elles ne finissent par s'engloutir.

A Saint-Pierre, commune d'Aubenas, sept fermes sont écroulées, on n'a pas signalé d'accidents de personnes.

Vals-les-Bains. — La rampe du pont du Casino est emportée, les galeries égyptiennes anéanties, les grottes vivaraises gravement détériorées et ensevelies sous une montagne de sable et de graviers ; mais les dégâts les plus considérables se sont produits au quartier du Bateau où les fabriques de M. Jausen et les belles usines de MM. Delubac frères ont été terriblement ravagées.

Toutes les fabriques riveraines ont vu leur matériel emporté, un très grand nombre d'industriels n'ont même pas eu le temps de mettre à

l'abri les soies en magasin prêtes à expédier ou à mettre en fabrique, car on a vu flotter des balles entières.

Tous les travaux de canalisation des usines, les barrages sont anéantis, et il faudra longtemps, très longtemps pour remettre tout en marche c'est la misère complète. la misère noire pour toutes les populations riveraines qui ne vivaient que de leur travail dans les moulinaages.

La ligne est coupée entre Vals-les-Bains et Niegles-Prades. Les marchandises et les voyageurs sont refusés pour au-delà de Vals.

Hier, M. Pradal sénateur et maire d'Aubenas, accompagné de M. de Casabianca, secrétaire général de la Préfecture ont visité les localités inondées jusqu'au Pont de Labeaume M. Henry ingénieur en chef des ponts et chaussées est également arrivé de Privas.

Tous les agents de l'administration sont sur pied mais pour comble de malheur le temps n'a pas changé, il pleut constamment et l'on ne peut travailler au rétablissement des communications.

A Vogüé, le pont suspendu dont on fêtait le rachat il y a huit jours est emporté, le village a été submergé complètement ; le moulin et plusieurs maisons sont écroulés.

LES VICTIMES

Nous commençons à publier les noms des victimes des inondations comme suit :

Jean-Pierre Beydon, 54 ans, et Frédéric Lhermet, 20 ans, de Mézilhac tués par la foudre.

Antoine Tracolat 64 ans, et Mme Tracolat d'Annonay, noyés.

La famille Rouchon du village de Labeaume, composée du père et de la mère et de six enfants plus deux amis de la famille en tout dix personnes, noyés à la suite de l'écroulement de leur maison.

Jean Fraichurel, 48 ans de Givors, ouvrier sur la ligne du chemin de fer de l'Eyrieux, noyé en voulant sauver des objets emportés par le torrent.

Jean Sartre 64 ans, de Saint-Julien-en-Saint-Alban, disparu dans les eaux d'Ouvéze.

Victorine Bacconnier, veuve Reynet 70 ans, d'Aubenas noyée.

Virginie Ranchon, du Pont-de-Labeaume, reconnue par sa sœur au Pont-d'Aubenas.

Les trois enfants de la famille Pic ont été retrouvés, l'un dans la commune de Rosières, un 2^e à Labeaume et le 3^e à Vallon.

La femme Marie Grivet épousé Roux disparue de Valgorge a été retrouvée dans la commune d'Auriolles. Parmi les victimes de cette commune il ne manque plus que le jeune Boutière Hippolyte âgé de trois ans et demi.

Nous continuerons dans notre prochain numéro la liste des victimes.

SOUSCRIPTION

au Profit des Inondés de l'Ardèche

1^{re} LISTE

MM.

Dindeau, sous-préfet.....	100 fr.
Vielhaure, maire.....	20
Le Républicain des Cévennes.....	20
Paul Prat, 1er adjoint.....	10
Grobon, 2 ^{me} adjoint.....	10
Adolphe Beaussier, avocat.....	30
Dousson, conseiller Général.....	20
Falgairolle, substitut.....	20
Moulin, avoué.....	10
Carles, receveur des finances.....	20
L. Béraud « usine Palluat ».....	10
H. Brousse « usine du Moulinet ».....	10
A. Chamary « id ».....	2
H. Bénévis banquier.....	10
Docteur Tourvieille.....	10
Lacas.....	5
Delouche, receveur d'enregistrement.....	5
Fontbonne, instituteur.....	8
Théron, juge de paix.....	5

DÉSASTRE DE L'ARDÈCHE

Les évaluations approximatives faites par les agents de l'autorité portent les dommages à quinze millions pour les communes d'Aubenas, Ucel, St-Privat, St-Didier et Saint-Etienne-de-Fonbellon. Les pertes, pour le département de l'Ardèche, peuvent être évaluées de 50 à 60 millions. Le nombre de personnes noyées a atteint une quarantaine.